



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**  
Nombre de conseillers municipaux présents : **18**  
Nombre de votes contre : **0**  
Nombre d'abstentions : **0**  
Nombre de votes pour : **28**  
Nombre de suffrages exprimés : **28**

Date de convocation du Conseil Municipal le 21 juin 2023

**Présents** : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Michel PIRES, Estelle MONTES, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Aurore MARTIN.

**Absents excusés** :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,  
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Philippe MAUGUIN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BERNARD,  
Estelle MARCUARD, ayant donné pouvoir à Yann GRISON,  
Sandrine RIGAUX, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND,  
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Aurore MARTIN.

**Absent** :

Guillem LEROUX.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **19h43**

Secrétaire : **Maël DIONG**

### SANTÉ

#### DL.23.072 – Achat d'un local au Bas de Villeneuve

**Hélyette SALAÛN expose** :

L'opérateur Valloire a réservé, à la demande de la Mairie d'Ingré, un plateau situé au lieudit « Le bas de Villeneuve », en bas d'un petit collectif. Ce plateau, vide de tout aménagement, présente une surface de 117 m<sup>2</sup>, en plain-pied.

Le projet consiste à l'acquérir au bailleur Valloire, pour une valeur de 200 000 euros ; afin de pouvoir l'aménager et y installer potentiellement 2 à 3 professionnels de santé.

Valloire a d'ores et déjà soumis ce projet à son conseil d'administration qui a validé cette proposition.

Après présentation en commission générale du 19 juin 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'acquérir le local précité pour 200 000 € net vendeur, charges notariales en sus ;
- D'autoriser M le Maire à signer tout acte relatif à cet achat.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 29 juin 2023

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

**30 JUIN 2023**

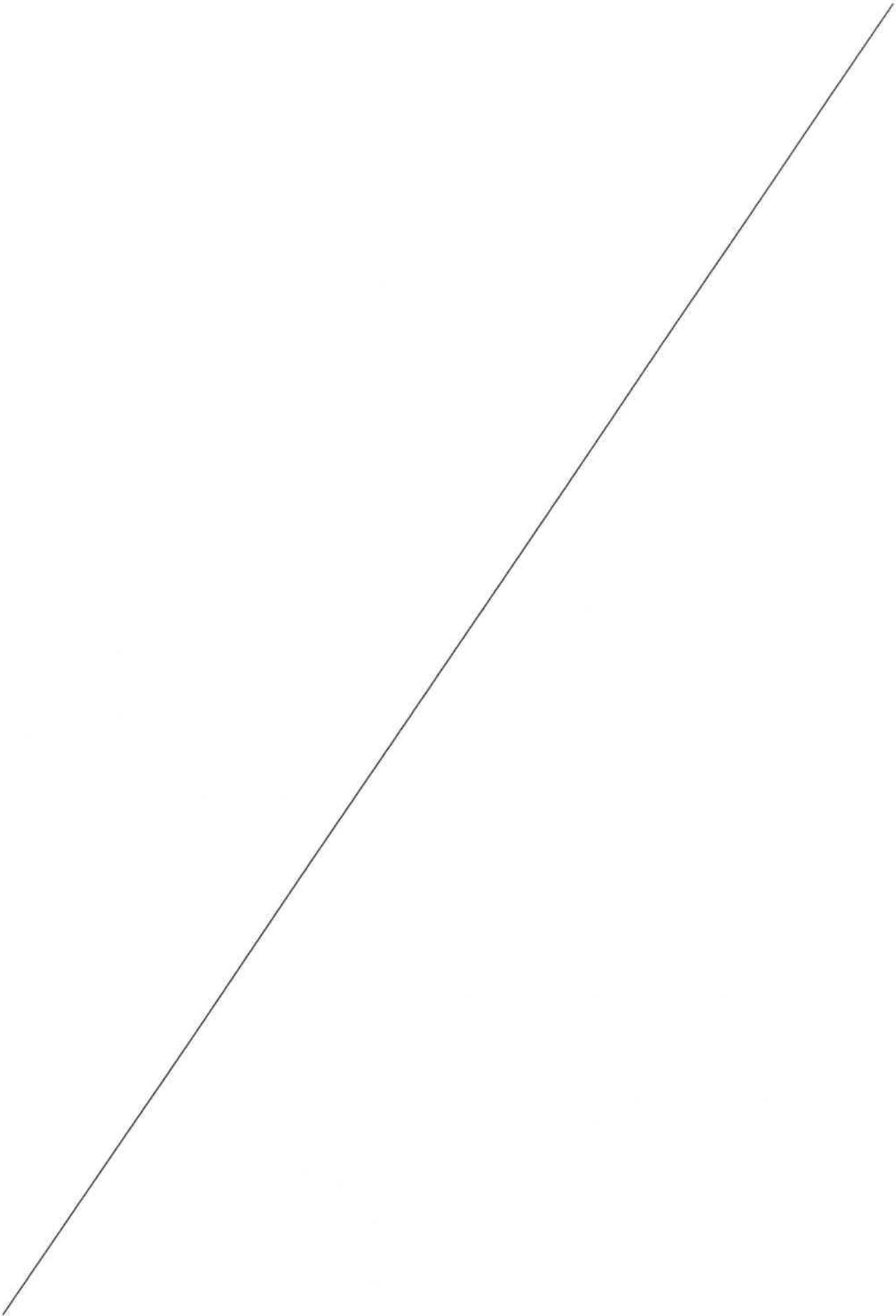
Publication le : **30 JUIN 2023**

Notification le : **30 JUIN 2023**



Le Maire

Christian DUMAS



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DL_23_072</b>
Objet :	<b>Achat d'un local au Bas de Villeneuve</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-29 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	
Identifiant unique :	045-214501694-20230629-DL_23_072-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20230629-DL_23_072-DE-1-1_0.xml	text/xml	902 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL.23.072 - SANTÉ - Achat d'un local au Bas de Villeneuve.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230629-DL_23_072-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	473.3 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 juin 2023 à 14h18min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juin 2023 à 14h18min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juin 2023 à 14h18min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 juin 2023 à 14h19min06s	Reçu par le MI le 2023-06-30